

Adhérents annuels

Frais d'adhésion :	50 € HT
Cotisation annuelle :	87 € HT / salarié
Régularisation trimestrielle des effectifs * :	87 € HT / salarié
Absence non excusée :	45 € HT / absence

Intérimaires et Intermittents

Visite réalisée ** :	87 € HT / salarié
Absence non excusée :	45 € HT / absence

* Une facture complémentaire est générée trimestriellement pour prendre en compte les nouveaux embauchés ayant reçu une visite médicale au cours de l'année.

** Une facture est générée à compter du moment où une action de l'offre socle est réalisée : visite, action de prévention...